

DÉCISION DU PRÉSIDENT N°2026-500
PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET

**Réseau de chaleur de Volzac
Remplacement des compteurs en chaufferie et sous-stations**

Le Président de Saint-Flour Communauté,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** le Code de la Commande Publique et notamment son article L.2122-1 ;
- Vu** la délibération du conseil communautaire n°2026-127 en date du 12 mai 2026 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant au Président ;
- Vu** la nécessité de remplacer les compteurs situés dans les sous-stations et la chaufferie du réseau de chaleur biomasse de Volzac ;
- Vu** la proposition de l'entreprise Engie Solutions ;

DECIDE

Article 1 : D'approuver et de signer la proposition de l'entreprise ENGIE Solution – 6, rue Alexandre Flemming – 69007 LYON pour le remplacement des compteurs en sous stations et chaufferie du réseau chaleur de Volzac pour un montant total de 18 289.78 € HT soit 21 947.74 € TTC;

Article 2 : De dire que les crédits sont inscrits au budget primitif 2026 de la régie distribution de chaleur ;

Article 3 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour ;

Article 4 : De dire que tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Saint-Flour, le 20 août 2026,

Le Président

Philippe Delort



Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le 26 AOUT 2026

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, le **26 AOUT 2026**

Accusé de réception en préfecture
N°2026-0668-00001-CC2026-1
Date de télétransmission : 26/08/2026
Date de réception préfecture : 26/08/2026



DR RÉSEAUX SUD EST
ENGIE Solutions
6 rue Alexandre Fleming

69007 LYON
FRANCE

Tél : 04 72 60 64 00 Fax : 04 72 61 84 48

DEVIS N° : 4489242 / 1

Objet des travaux : Remplacement compteurs réseau de chaleur

SAINT FLOUR COMMUNAUTE

VILLAGE D ENTREPRISES
LE ROZIER

15100 ST FLOUR
FRANCE

Date : 03/02/2026

Adresse travaux :

VOLZAC

Affaire suivie par LEFAURE JULIEN

15100 ST FLOUR

Installation : 1849772000 RESEAU DE CHALEUR VOLZAC

DESIGNATION	UNITE	QTE	PRIX VENTE UNITAIRE (EUR)	PRIX VENTE TOTAL (EUR)
Remplacement compteurs réseau Volzac				
Remplacement ensemble compteur grosse chaudière bois : - Remplacement mesureur de débit - Remplacement Sonde départ et sonde retour - Remplacement intégrateur (Mesureur de débit HS)	(1) ENS	1,00	2.770,11	2.770,11
Remplacement ensemble compteur petite chaudière bois : - Remplacement mesureur de débit - Remplacement Sonde départ et sonde retour - Remplacement intégrateur (Mesureur de débit HS)	(1) ENS	1,00	1.873,00	1.873,00
Remplacement ensemble compteur chaudière fuel : - Remplacement mesureur de débit - Remplacement Sonde départ et sonde retour - Remplacement intégrateur	(1) ENS	1,00	2.784,71	2.784,71

DEVIS N° : 4489242 / 1

Date : 03/02/2026

<u>DESIGNATION</u>	<u>UNITE</u>	<u>QTE</u>	<u>PRIX VENTE UNITAIRE</u> (EUR)	<u>PRIX VENTE TOTAL</u> (EUR)
Remplacement ensemble compteur réseau : - Remplacement mesureur de débit - Remplacement Sonde départ et sonde retour - Remplacement intégrateur	(1) ENS	1,00	2.778,36	2.778,36
Remplacement ensemble compteur IME : - Remplacement mesureur de débit - Remplacement Sonde départ et sonde retour - Remplacement intégrateur	(1) ENS	1,00	2.237,20	2.237,20
Remplacement ensemble compteur Hopital - Remplacement mesureur de débit - Remplacement Sonde départ et sonde retour - Remplacement intégrateur	(1) ENS	1,00	2.237,20	2.237,20
Remplacement ensemble compteur LEPA: - Remplacement mesureur de débit - Remplacement Sonde départ et sonde retour - Remplacement intégrateur	(1) ENS	1,00	2.237,20	2.237,20
Reprogrammation compteur : intervention Sauter	(1) ENS	1,00	1.372,00	1.372,00
<u>SOUS-TOTAL GENERAL HORS TAXE (EUR) :</u>				18.289,78
Soit, par taux de TVA :			(1) 20,00	18.289,78

DEVIS N° : 4489242 / 1

Date : 03/02/2026

RECAPITULATIF

TOTAL GENERAL HORS TAXE (EUR) :	18.289,78
TOTAL GENERAL TVA (EUR) :	3.657,96
TOTAL GENERAL TTC (EUR) :	21.947,74

VINGT ET UN MILLE NEUF CENT QUARANTE-SEPT EUROS ET SOIXANTE-QUATORZE CENTS

Le présent devis est gratuit et est accepté sur les bases des conditions générales de prestations de services figurant au verso du présent devis.

Pourcentage d'acompte à la commande : 0%

Durée de validité du présent devis : 30 jours à compter de sa date d'établissement. Passé ce délai, une nouvelle offre pourra être établie sur demande du Client.

A , le 03/02/2026

Pour le client , le

LEFAURE JULIEN

A

Porter obligatoirement ci-dessous la mention manuscrite suivante : " Lu et Approuvé, Devis reçu avant exécution des travaux "